



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°25

Réunion :	13 mai 2025	Visio / Présentiel
Horaires :	14h30 / 16h00	Complétée en distanciel du 12.05 au 16.05.25 (boucles WhatsApp)

Présidence : Mr Claude REQUENA

Présent(e)s : Mmes Eléa BARRAY, Geneviève DAUGA, Lisa GAILLARD, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Sébastien ARNOUILH, Patrick BOUDREAUULT, Raphaël CARRUS, Yannick COLOMBO, Laurent DALENC, Francis DAUSSEING, Maximilien DEMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Benoit FABRY, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEU, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Alain NEGRIER, Jean-Pierre RIEU, Jiyed TAYEBI, Christian VIDAL

Excusée : Mme Agathe SEGURA – Mrs. Jean Michel GARCIA, German SALAZAR

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SEANCE PLENIERE

Projections 2025-2026

Une réunion se tiendra le 14.05.25 avec le service juridique et le service compétitions afin de travailler sur les règlements pour la saison à venir.

Participeront aux travaux : Claude Requena, Richard Giuseppin, Axelle Girard, Cyril Durand, Damien Ledentu, Valérie Pelfort, Natacha Mazars et Jérémy Raveneau (assisté du service juridique)

Demandes de reprogrammations - Rappel

Dans le but de conserver l'**équité entre concurrents à un titre, une accession ou un maintien** pour la fin de saison, la commission précise qu'**aucun changement de week-end ne sera étudié** pour les journées suivantes :

- J25 et J26 pour les Régional 1 et 2 M
- J21 et J22 pour les Régional 3 M, U20R, U18R2, U16R1&2, U15R1
- J18 pour les U18 Régional 1 M & U17 Régional 1 M
- J10 et J11 pour les U14 Régional 1

Finales Coupes d'Occitanie

Les finales sont programmées pour les **07 & 08.06.25**.

La finale U18F est susceptible d'être reprogrammée au **14.06.25** en cas de qualification de l'AS Béziers (participation à la PAN U19F de la FFF les 1er et 8.06)

Retours feuilles de match

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche "**Incident FMI**" est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président de Séance,
Claude REQUENA

Le secrétaire de Séance,
Cyril DURAND

SECTION SENIORS M

Présidence de séance : Mr Jacques ADGE

Présent(e)s : Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

RAPPELS : Règlements accessions descentes Séniors Régionaux

La CRGC a pris pour hypothèse : UNE Descente du championnat de National 3.

Dans ce cas de figure :

- **Accession en N3** : le vainqueur du match ACCESSION opposant le premier de chaque groupe de R1
- **Descentes de R1 en R2** : les deux derniers de chaque groupe de R1
- **Accessions de R2 en R1** : le premier des quatre groupes de R2
- **Descentes de R2 en R3** : les deux derniers de chaque groupe de R2
- **Accessions de R3 en R2** : le premier des huit groupes de R3
- **Descentes de R3 en D1** : les deux derniers (11 et 12èmes, forfaits compris) de chaque groupe de R3
- **Accessions de D1 en R3** : le mieux classé de D1 de chaque district (12), le second des districts selon le classement prioritaire ci-dessous pour arriver au nombre de 96 (dans l'hypothèse retenue : 4 districts)

Accessions au championnat Régional 3 – Article 10

“Accèdent aux championnats Régional 3 Masculin, les douze (12) équipes des championnats Départemental 1 Masculin des District de la Ligue, désignées accédants selon les modalités définies par l'instance compétente de chaque District.

Dans la mesure où le championnat Régional 3 Masculin ne comporterait pas le nombre quatre-vingt-seize (96) équipes, il sera procédé à une accession supplémentaire par district, en suivant une liste hiérarchique déterminées dans les conditions ci-après, jusqu'à obtenir le nombre d'équipe attendu.”

Selon les critères de l'article précité, le classement des districts est défini comme suit :

1. HAUTE GARONNE
2. HERAULT
3. AVEYRON
4. GARD LOZERE
5. TARN (...)

Dans l'hypothèse (situation actuelle) d'une descente d'un club de la LFO des championnats fédéraux (N3), les **quatre premiers districts** bénéficient de deux accessions, le cinquième étant prioritaire en cas de place vacante et ainsi de suite.

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match Régional 3 Groupe C (28404868) - AS PORTET CARR. REC. **3-0F FC BRIOLET**
Amende : 50,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Jacques ADGE

La secrétaire,
Eléa BARRAY

SECTION FEMININES

Présidence de séance : Mr Yann LOREC

Présent(e)s : Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Phase d'Accession Régionale - Clubs issus des districts

La CRGC prend connaissance des classements des championnats autonomes et territoriaux.

Refus de participation à la PAR : Valroc Foot, JS Levezou

Inéligibilité (manquements obligations jeunes) : FC Haut Quercy, FC St Pargoire.

Tous les autres clubs classés aux trois premières places de leurs championnats respectifs ont respecté les obligations.

En conséquence, la CRGC propose la participation à l'Ent. Segala F. (deux représentants par poule minimum).

La CRGC procède au tirage au sort intégral (pas d'équipe issue de la même poule dans le même groupe) :

- POULE A: Ramonville-Coteaux; Canet Roussillon 2; FC Sources Aveyron
- POULE B: FC Saint Orens; Tarbes Pyr.Foot ; Figeac-Capdenac QF
- POULE C: L'Union Saint-jean FC; Avenir Foot Lozère; US Plaisance
- POULE D: Ent.Segala.F; Ent. Boulogne.P; GC Lunel

La CRGC prend note, pour l'établissement des calendriers, des desideratas de : District Lot, Avenir Foot Lozère, St Orens FC, Entente Segala.

La CRGC, a pris en compte un desiderata tardif de l'US Plaisance en ce qui concerne le Groupe C.

Le premier de chaque poule accèdera en Régional 2F. Les rencontres se joueront les week-end des 25.05, 01.06 & 08.06.25

Coupes d'Occitanie et Challenge Elite

La finale SENIORS est connue :

- **TOULOUSE FC II / RODEZ AF II**

Le programme des ½ finales jeunes de la Coupe d'Occitanie :

U18F (17/05)

- **RODEZ AF / AS BEZIERS**
- **MONTAUBAN FCTG / MONTPELLIER HSC**

U15F (17/05)

- **NIMES METROPOLE / EAUNES LABARTHE FC**
- **AS BEZIERS / BOUTONS D'OR VALLEE DES GAVES**

La finale du challenge U15F Elite est connue et se tiendra le samedi 7 juin (ou 8/6) :

- **TOULOUSE FC / MONTPELLIER HSC**

Le vainqueur de la première demi-finale sera désigné club recevant lors de la finale.

FORFAITS NOTIFIES A L'AVANCE

- Match Play Off U15F (53342165) - **AS BEZIERS 3-0F US COLOMIERS**
Amende : 30,00€ (1er forfait)
- Match U18 Féminines Espoir Gr. E (53202644) - **TLSE METROPOLE FC Fo-3 JS PRADETTES**
Amende : 50,00€ (2ème forfait)

Le Président de Séance,
Yann LOREC

La secrétaire,
Clara KAROTSCH

SECTION JEUNES M

Présidence de séance : Mr Patrick BOUDREAULT

Présent(e)s : Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUET, Roland MAURIN

Les finales de la Coupe d'Occitanie sont connues et se tiendront le week-end du **07 & 08.06.25 à FRONTIGNAN (34)**

Le programme :

U20 M

- **AS MURET / AS ROUSSON**

U19M

- **NIMES OL / US COLOMIERS**

U17M

- **STADE BEUCAIROIS FC / AS MURET**

U15M

- **AGDE RCO / NIMES OL**

Le planning définitif est proposé au Comité de Direction pour suite à donner.

Prévisions Saison 2025/2026

La CRGC rappelle les non-engagements pour la saison à venir de :

- U18R1 : Montpellier HSC, Toulouse FC
- U17R1 : Nîmes Olympique, Toulouse FC, UJS Toulouse, Rodez AF
- U16R1 : Montpellier HSC

Les dispositions "Places vacantes" des règlements de la LFO seront appliquées pour porter le nombre de participants au nombre prévu au règlement.

Prévisions sous réserve d'évolutions de la situation dans les championnats fédéraux (U19 FFF et U17 FFF terminés):

- Places vacantes en U18 R1 (2) : les deux meilleurs cinquièmes de U17 R1, départagés par l'article 88 ACCESSION des règlements LFO

- Places vacantes en U18 R2 (4) : les quatre meilleurs seconds de U17 Territoire ou D1, départagés par l'article 88 ACCESSION des règlements LFO hors fair-play (challenge non applicable aux compétitions non gérées par la LFO)
- Places vacantes en U17 R1 (4) : les clubs classés 10èmes de U16R1 et les clubs classés 8èmes de U16R2,
- Place vacante en U16 R1 (1) : le meilleur 9ème de U15R1 départagé par l'article 88 ACCESSION des règlements LFO
- Place vacante en U16 R2 (1) : le meilleur second des territoires (U15T) ne bénéficiant que d'une montée (32-65-31 OU 11-66), départagés par l'article 88 **ACCESSION** des règlements LFO hors fair-play (challenge non applicable aux compétitions non gérées par la LFO)

Match accession U19 National

La rencontre opposant les premiers éligibles des groupes U18 R1 M pour définir l'unique accédant en U19N de la LFO pour la saison 2025-2026 est programmée au **dimanche 01.06.2025 à 15h00**.

Le club du F.C. Corbières Méditerranée (**Port La Nouvelle**) sera visité à cet effet le **15.05.2025**. M. Christian VIDAL est en charge du dossier.

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match U18 Régional 2 Groupe A (28409058) - **PYR. ARIEGEOISES Fo-3 FC THUIR**
Amende : 30,00€ (1er forfait)
- Match U18 Régional 2 Groupe A (28409054) - **JET 3-0F SO MILLAU**
Amende : 50,00€ (2ème forfait)
- Match U18 Régional 2 Groupe B (28408233) - **FCPVG 3-0F FC PAMIERS**
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Patrick BOUDREULT

La secrétaire,
Axelle GIRARD

SECTION FUTSAL

Présidence de séance : Mr Yannick COLOMBO

Présent(e)s : Mme Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoit FABRY, Nicolas MARTINEZ, Jiyed TAYEBI

La finale de la Coupe d'Occitanie est connue :

- **UJS TOULOUSE II / FC QUINT FONSEGRIVES**

La CRGC fixe cette finale au **SAMEDI 7 JUIN 2025 au Palais des Sports de TOULOUSE à 18h00.**

CHALLENGE REGIONAL FUTSAL FEMININ

La finale régionale est programmée le **DIMANCHE 25 MAI au gymnase Jean Bouin de MONTPELLIER de 15h à 18h.**

Se sont qualifiés :

- **Montpellier Méditerranée Futsal**
- **ASPTT Montpellier**
- **Espoir Club Toulousain**
- **Albi Marssac TFA**

CHALLENGE U18 FUTSAL M

La finale régionale est programmée le **SAMEDI 7 JUIN au Palais des Sports de TOULOUSE de 14h à 17h, en ouverture de la Coupe d'Occitanie Futsal Séniors.**

Une quatrième équipe est pressentie, M. TAYEBI est chargé du dossier.

Participeront :

- **Jeune Entente Toulousaine**
- **UJS Toulouse**
- **FC Quint Fonsegrives**

Le Président de Séance,
Yannick COLOMBO

La secrétaire,
Laëtitia MARTINEZ

SECTION ENTREPRISE - Réunion avec les clubs

Présidence de séance : Mr Francis DAUSSEING

Ont assisté : Mr Claude REQUENA Président de la commission régionale de gestion des compétitions

Mme Axelle GIRARD Secrétaire de la section jeunes masculin

Présent(e)s :

Tom RAYNAL (CARTOUCHERIE S.C.), Nicolas GAFARI (Amis du Bois), Clément POURQUIE (Météo), Alexandre CAUBEL (Union Courtage), Karim NAFTI (Quint Fonsegrives), Michel BENAZET (TOAC), Daniel (Castelginest), Kévin BOURJADE, Adrien GODINEAU (Liebherr)

En visio : Rémi GARCON – Thibault GARCON (O.C. POMPERT), Sylvain PUJOL (ASPIC), Benjamin BARNABE - Loïc ELISABETH (SAINT EX UNITED), Jhoel ALVAREZ (FOOT CA ME DIT), Xavier FRANCHOMME (France 3)

Excusé : Jérôme MORILLAS (PIERRE FABRE GAILLAC)

Mardi 13 mai à 19 heures, était organisée à la ligue Occitanie, une réunion, en présentiel et en visio, avec les représentants des clubs Football entreprise, en présence du Président de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions, Monsieur Claude REQUENA.

En préambule, un diaporama PowerPoint élaboré par M. Francis DAUSSEING a été diffusé comme support de communication « Projet de développement » constitué de sept diapositives (joint en pièce jointe).

Cette réunion faisait suite à la réunion du 26 août 2024, avec les différents clubs, au cours de laquelle il avait été demandé de renforcer la promotion en contactant les équipes évoluant en FSGT de venir (ou revenir) en foot entreprise.

Une recherche et des contacts sont toujours menés par Monsieur Francis DAUSSEING, Responsable de la section Foot Entreprise à la ligue Occitanie, pour trouver de nouveaux clubs.

Une vingtaine de clubs ou équipes ont été contactés. Certains clubs Foot Loisirs ont répondu favorablement et étaient présents à cette réunion (FOOT CA ME DIT, SAINT EX UNITED, POSITIVE VIBRATION, QUINT FONSEGRIVES, CASTELGINEST).

A noter, que le club de la CARTOUCHERIE SPORTING CLUB (contact pris en novembre 2024 avec accompagnement régulier jusqu'à ce jour), présent à cette soirée, représenté par son Président Mr Tom RAYNAL a déjà fait le nécessaire administrativement pour venir renforcer la section foot Entreprise la saison prochaine.

Un tour de table fait apparaître que certains clubs seraient très heureux de repartir avec une douzaine d'équipes, en abandonnant la formule du championnat actuel en 2 phases (demande des clubs précédemment) pour revenir à la forme de championnat classique (poule unique avec match aller-retour).

De plus, Monsieur Sylvain PUJOL (ASPIC) demande s'il serait possible de remettre une coupe « consolante » pour redynamiser les compétitions.

Cette demande légitime et constructive a reçu l'aval de principe de Mrs REQUENA et DAUSSEING. Cette coupe « challenge d'Occitanie » apporterait une plus-value à savoir :

Augmentation du nombre de matches

Et surtout, une compétition ouverte aux équipes éliminées en coupe Occitanie

Mr Francis DAUSSEING, afin de pallier l'effectif restreint chez certaines équipes, propose le « foot à 8 » : Réponse unanime de l'ensemble des participants, pas de changement « foot à 11 ».

Certains clubs sont d'ores et déjà prêts à repartir la saison prochaine, cependant la plupart demandent une garantie d'adhésion de nouvelles équipes, avant de se prononcer.

Après de nombreux échanges, Il est demandé à chacun d'essayer de trouver à leur tour d'autres équipes. Un consensus est trouvé, Mr Francis DAUSSEING s'engage à travailler et trouver les 12 équipes, avec un point de retour fin juin.

La date retenue est le **24 juin à 19 heures**, à la ligue Occitanie Castelmaurou.

Monsieur Claude REQUENA remercie l'ensemble des participants et propose de terminer cette réunion par un cocktail dinatoire.

La séance est levée à 21 heures.

Président de séance
Francis DAUSSEING

La Secrétaire
Geneviève DAUGA

RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 5 AU 11 MAI 2025
SERVICE COMPETITIONS

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

• 505892 U.S. REVEL - AM.S. MURETAINE	U20 Régional Poule B	28717691
• 503251 LA CLERMONTAISE - ST. BALARUCOIS	U20 Régional Poule B	28717690
• 880775 CARCASSONNE FUTSAL AGGLO - TOULOUSE MF 1	Régional 2 futsal Maintien B	53285072
• 552660 FC GARONNE GASCOGNE - L'UNION ST JEAN F.C.	Régional 2 / Unique / Poule C	28405411
• 514317 ENT.S. PEROLS - A. S. PUISSALICON MAGALAS	Régional 3 / Unique / Poule B	28404549
• 560893 GPT OUEST AUDOIS LAURAGAIS - R.C.O. AGATHOIS	U18 Régional 2 Poule A	28409053
• 505973 U.S. CONQUOISE - A.S. ST PRIVAT	U18 Régional 2 Poule A	28409056
• 515649 J.S. CARBONNAISE - FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	U18 Régional 2 Poule B	28408230
• 530112 THUIR FC - R.C.O. AGATHOIS	U17 Régional 1 Poule A	28400706
• 560945 GPT CLEM - BALMA S.C.	U17 Régional 1 Poule B	28408927
• 550123 CANET ROUSSILLON FC - ENT. ST CLEM. MONTFERR.	U16 Régional 1 / 1 / Poule A	28406631
• 520344 A.S. LATTOISE - CASTELNAU LE CRES F.C.	U16 Régional 1 / 1 / Poule A	28406633
• 851135 UNION DES JEUNES SPORTIFS 31 - U.S. CASTANEENNE	U16 Régional 1 / 1 / Poule B	28406966
• 505904 AM.S. MURETAINE - F.C. PAVIEN	U16 Régional 2 / 1 / Poule B	28407287
• 553097 S. PERPIGNAN NORD - A.S. LATTOISE	U14 Régional 1 / Poule B	53103540
• 552756 F.C. ALBERES / ARGELES - S.C. SETE	U14 Régional 1 Poule B	53103548
• 514451 MONTAUBAN F.C. TG - ALBI MARSSAC TFA	U14 Régional 1 Poule C	53124757
• 517037 BALMA S.C. - FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	U14 Régional 1 Poule C	53124761
• 853403 CAYUN FUTSAL CLUB - J.E. TOULOUSAINNE	Régional 2 Futsal Accession	53284020